



CEFP
Adrien
Zeller
POUR L'INDUSTRIE
HÔTELIÈRE



APPRENTISSAGE EN FRANCE POUR UNE EUROPE GASTRONOMIQUE



- ▶ Vous aimez les métiers de la cuisine, des arts de la table et de l'accueil ?
- ▶ Vous souhaitez vous engager dans une formation alternée au CEFPPA ?
- ▶ Vous voulez apprendre et vivre au cœur de l'Europe ?

Bienvenue au CEFPPA !

Le CEFPPA Adrien Zeller est ravi de vous accueillir afin de vous faire découvrir l'ensemble de ses activités au service de la profession de l'hôtellerie-restauration.

Rejoignez-nous dans cette merveilleuse aventure et vivez avec nous
« *L'excellence par l'expérience* ».

► Notre proposition

Le CEFPPA propose une formation d'une durée d'un an dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

La formation se tient en alternance Entreprise/ Cefppa : 420 heures de formation au Cefppa sur une année et le reste du temps en entreprise. La formation est gratuite, vous êtes rémunérés par l'entreprise.

Le CEFPPA garantit l'acquisition de connaissances générales et professionnelles en étroit lien avec le métier et ses valeurs.

Le CEFPPA vous prépare à l'examen national de qualification professionnelle des niveaux 3 à 5 du cadre Européen des Certifications.



► Comment postuler ?



TÉLÉCHARGER le dossier de candidature sur cefppa.eu OU COMPLÉTER LE DOSSIER remis par les écoles européennes partenaires.



RETOURNER LE DOSSIER DE CANDIDATURE dûment complété par mail à europe@cefppa.eu



► Nos engagements

- Vous avez le statut d'apprenti en apprentissage.
- Vous signez un contrat d'apprentissage avec une entreprise du territoire alsacien.
- Nous vous formons pour vous assurer une bonne insertion professionnelle.
- Vous percevez un salaire par l'employeur selon la grille en % du SMIC hôtelier :

Âge	Contrat d'apprentissage
18 à 20 ans	43 %
21 à 25 ans	53 %
26 ans et +	SMIC Conventionnel



► Conditions d'accès

- Être âgé de 18 ans à 29 ans.
- Être issu d'un des 27 pays de l'Union Européenne (y compris AELE).
- Être titulaire du baccalauréat de son pays d'origine (diplôme de niveau 4).
- Maîtriser les bases de français de préférence.



Satisfaire à un
ENTRETIEN
DE MOTIVATION



SIGNER
un engagement
de formation
avec le CEFPPA



SIGNER
un contrat
d'apprentissage
avec un employeur
agr e

► Perspectives d'avenir

- Rester dans son entreprise de formation ou aller dans une autre pour y faire carri re.
- Acqu rir une formation compl mentaire au Cefppa ou en France.
- Retourner dans le pays d'origine avec une qualification pour y promouvoir la gastronomie fran aise.

► C t  pratique



Connaissances linguistiques
Cours de Fran ais Langue Etrang re.



Formation modulaire
en fonction de votre profil.



D but de la formation et du contrat :
fin ao t/ d but septembre.



H bergement
Chez le ma tre d'apprentissage
ou dans une r sidence universitaire.



Assurance
Le contrat d'apprentissage ouvre les
droits   la s curit  sociale fran aise.





Pour venir...

Le CEFPPA est un lieu facile d'accès :

Strasbourg est à 1h50 de Paris et 3h50 de Lyon en TGV.

1h30 de Basel (CH) en voiture
2h20 de l'aéroport international de Francfort (D) en voiture.

En voiture :

Le CEFPPA est à 5 minutes de l'autoroute M35 (sortie 5 «Baggersee»), 25 minutes du centre de Strasbourg de la gare ou de l'aéroport en voiture.
Un parking gratuit de 150 places est à votre disposition.



Établissement géré par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, par le Groupement des Hôteliers-Restaurateurs et Débitants de Boissons du Bas-Rhin en association avec l'Éducation Nationale.



CEFPPA
POUR L'INDUSTRIE HÔTELIÈRE
Adrien Zeller

Votre contact :

Eleonora DE ROSA - Référente Mobilité Internationale
europe@cefppa.eu

4 rue Eugénie Brazier - 67400 Illkirch-Graffenstaden - Tél. (+33)3 90 40 05 10

www.cefppa.eu

L'excellence par l'expérience